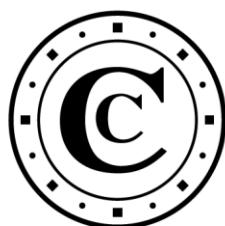


Gestionnaires publics

QUELLE RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE ?



INSP
Institut national
du service public

en partenariat avec

acteurspublics

DOSSIER DU PARTICIPANT

Organisé à l'initiative du Parquet général près la Cour des comptes en collaboration avec l'Institut national du service public, ce colloque vise à répondre aux attentes et interrogations des justiciables de la nouvelle chambre du contentieux de la Cour des comptes.

Le nouveau régime de responsabilité financière remplace l'ancienne responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, ainsi que la Cour de discipline budgétaire et financière (CDBF) créée en 1948, dont le nouveau régime de responsabilité s'inspire très fortement. Sa création représente une réforme historique pour la Cour des comptes.

L'objectif de ce nouveau régime est principalement d'inciter à une responsabilisation accrue des managers publics, et de prévenir les irrégularités portant atteinte à l'ordre public financier, dans le cadre de procédures qui respectent les droits de la défense et du contradictoire. Le respect des règles encadrant la gestion publique constitue une attente forte des citoyens, qui ont désormais la faculté de signaler les irrégularités graves dont ils ont à connaître sur la plateforme mise en place à la Cour.

Or, la nature répressive de ce régime de responsabilité (infractions définies par le code des juridictions financières, instruction contentieuse menée par la chambre du contentieux, poursuites déclenchées par le parquet) est susceptible de susciter des interrogations, voire des inquiétudes de la part des gestionnaires publics.

L'appropriation collective de la responsabilité financière des gestionnaires publics requiert une bonne communication entre les différents professionnels des secteurs publics concernés (cadres d'administration des trois fonctions publiques, directeurs d'établissements publics, directeurs d'entreprises publiques, etc.) ainsi qu'avec les autorités de contrôle habilitées et toute personne intéressée.

Le Parquet général près la Cour des comptes.

PROGRAMME

Dans l'ordre des interventions

| | |
|--------------------|--|
| 8h30-9h | Accueil des participants |
| 9h | Mot d'accueil de Maryvonne Le Brignonen , Directrice de l'INSP |
| 9h15 | Propos introductifs par Louis Gautier , Procureur général près la Cour des comptes |
| 9h30 | Intervention de Christophe Chantepy , Président de la section du contentieux du Conseil d'État |
| 9h45-11h | 1^{re} TABLE RONDE : Justiciables et responsables Modérateur : <ul style="list-style-type: none">• Serge Barichard, Premier avocat général près la Cour des comptes Intervenants : <ul style="list-style-type: none">• Gilles Miller, Conseiller maître à la troisième chambre de la Cour des comptes• Marie-Odile Allard, Présidente de section à la chambre du contentieux• Thierry Savy, Conseiller maître à la première chambre de la Cour des comptes• Christophe Pierucci, Professeur de droit public à l'Université de Strasbourg QUESTIONS / RÉPONSES |
| 11h | Pause |
| 11h15 | Intervention de Mélanie Joder , Directrice du budget |
| 11h30 - 13h | 2^e TABLE RONDE : Management public et responsabilité : le rôle de chacun Modératrice : <ul style="list-style-type: none">• Stéphanie Damarey, Professeure de droit public et Vice-présidente de l'Université de Lille Intervenants : <ul style="list-style-type: none">• Sébastien Kott, Professeur de droit public, Délégué à la stratégie de recherche de l'INSP• Nicolas Groper, Avocat général près la Cour des comptes• Maïa Wirgin, Secrétaire générale de la Cour des comptes• Sophie Mahieux, Directrice régionale des finances publiques d'Île-de-France• Marie-Noëlle Gerain-Breuzard, Directrice du Centre national de gestion (CNG) des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière• Emmanuel Glimet, Président de section à la quatrième chambre de la Cour des comptes QUESTIONS / RÉPONSES |

| | |
|-----------|--|
| 13h - 14h | Buffet déjeunatoire |
| 14h15 | Intervention de Claire Landais , Secrétaire générale du Gouvernement |
| 14h30-16h | 3^e TABLE RONDE : Juger les gestionnaires publics : une complémentarité en évolution Modératrice : • Céline Husson-Rochcongar , Directrice de la recherche de l'INSP Intervenants : • Jean-François Bohnert , Procureur de la République financier • Olivier Christen , Directeur des affaires criminelles et des grâces • Mattias Guyomar , Juge à la Cour européenne des droits de l'homme • Alice Bossière , Avocate générale près la Cour des comptes • Marie-Aimée Gaspari , Préfète de la Mayenne QUESTIONS / RÉPONSES |
| 16h | Pause |
| 16h15 | Intervention de Jérôme Fournel , Directeur général des finances publiques |
| 16h30-18h | 4^e TABLE RONDE : Les droits des justiciables Modératrice : Gwladys de Castries , Secrétaire générale adjointe de la Cour des comptes. Intervenants : • Jean-Yves Bertucci , Président de la chambre du contentieux • Ariane Meynaud-Zeroual , Maître de conférences en droit public à l'Université Paris II • René Sève , Directeur des Archives de philosophie du droit • François Molinié , Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation • Florent Gaullier-Camus , Avocat au barreau de Bordeaux, Docteur en droit public QUESTIONS / RÉPONSES |
| 18h-18h30 | Temps d'échange avec la salle Modérateur : Nicolas Groper , Avocat général près la Cour des comptes |
| 18h30 | Clôture par Pierre Moscovici , Premier président de la Cour des comptes |

OUVERTURE



Maryvonne Le Brignonen

Directrice de l'Institut national du service public
(INSP)

Maryvonne Le Brignonen dispose d'un double profil secteur privé/secteur public. Après une expérience de neuf ans en audit et commissariat aux comptes dans les secteurs banque, assurances et immobilier, Maryvonne Le Brignonen intègre en 2008 l'Ecole nationale d'administration (ENA). Elle intègre à sa sortie l'Inspection générale des finances, où elle assure pendant quatre ans des missions de conseil au Gouvernement.

En 2014, elle rejoint la Direction générale des finances publiques comme chef du bureau de la fiscalité des particuliers puis s'est vu confier en 2015 la direction du projet de prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, poste qu'elle a occupé jusqu'en juin 2019. En parallèle, elle est nommée en 2016 sous-directeur de la gestion fiscale des particuliers. De 2019 à 2021, Maryvonne Le Brignonen dirige le service à compétence nationale TRACFIN, cellule française de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et service de renseignement. Maryvonne Le Brignonen est nommée directrice de l'Institut national du service public (INSP) le 1er janvier 2022.



Louis Gautier

Procureur général près la Cour des comptes

Louis Gautier intègre la Cour des comptes en 1983, à l'issue de sa scolarité à l'Ecole nationale d'administration (ENA). Nommé auditeur puis conseiller référendaire, il est chargé de mission du Premier président de 1984 à 1988. Entre 1988 et 1993, il occupe successivement les fonctions de conseiller du ministre de la Culture et de la communication, puis du ministre de l'Intérieur, puis du ministre de la Défense, dont il devient directeur adjoint de cabinet. De retour à la Cour, il est affecté à la première chambre. Il effectue diverses missions pour des organisations internationales et européennes et exerce également les fonctions de rapporteur adjoint au Conseil constitutionnel. Il est nommé en 1997 conseiller pour la Défense du Premier ministre. Devenu conseiller maître en 2000, il retrouve la Cour de 2002 à 2014 où il est affecté à la sixième puis à la troisième chambre. Il est également membre de la commission de déontologie de la sécurité.

Il exerce ensuite, de 2014 à 2018, les fonctions de secrétaire général de la Défense et de la Sécurité nationale. Il retrouve la Cour en 2018, où il est affecté à la troisième chambre, et se voit confier par le président de la République une mission sur la politique européenne de défense et de sécurité. Il rejoint la 1ère chambre en 2019, pour y présider notamment la formation inter-juridictions sur la fonction publique. Il est nommé président de chambre à la Cour des comptes lors du Conseil des ministres du 23 septembre 2020, affecté par le Premier président Pierre Moscovici à la troisième chambre. Il est nommé Procureur général près la Cour des comptes par décret du président de la République du 7 septembre 2022.

Louis Gautier est par ailleurs professeur associé en science politique et directeur de la Chaire « Grands enjeux stratégiques contemporains » à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et a été également professeur de relations internationales à l'université de Lyon III (2006 - 2012).

CLÔTURE



Pierre Moscovici

Premier président de la Cour des comptes

Pierre Moscovici est Premier président de la Cour des comptes depuis le 3 juin 2020. Il préside également, à ce titre, la Cour de discipline budgétaire et financière, le Haut Conseil des finances publiques et le Conseil des prélèvements obligatoires. Titulaire d'un DEA de macroéconomie approfondie et d'un DEA de philosophie, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il intègre la Cour des comptes comme auditeur à sa sortie de l'ENA (promotion Louise Michel), le 1er juin 1984. Devenu conseiller référendaire, il est nommé en mai 1988 conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et du sport. En septembre 1990, il devient chef de service de la modernisation du service public et du financement au Commissariat général du Plan. Député européen depuis juillet 1994, il est élu député du Doubs en juin 1997 et nommé ministre délégué chargé des affaires européennes la même année. Il occupe ensuite les fonctions de représentant des autorités françaises à la Convention sur le traité constitutionnel européen.

Ayant réintégré la Cour en novembre 2002, il devient conseiller maître en 2003. Il est à nouveau élu député européen en juillet 2004 et assure les fonctions de vice-président du Parlement européen.

Redevenu député du Doubs en juin 2007, réélu en juin 2012, il préside notamment la communauté d'agglomération du pays de Montbéliard entre 2008 et 2012, année où il est nommé ministre de l'Economie, des Finances et du Commerce extérieur.

Il est commissaire européen aux affaires économiques et financières, à la fiscalité et à l'union douanière du 1er novembre 2014 au 30 novembre 2019, avant de réintégrer la Cour.

Pierre Moscovici est professeur affilié à Sciences Po Paris et professeur invité à l'Université Columbia de New-York et au Collège d'Europe à Bruges.

INTERVENANTS

Hors table ronde



Christophe Chantepy

Président de la section du contentieux
du Conseil d'état

Diplômé de l'École centrale des arts et manufactures ainsi que de l'Institut d'études politiques de Paris, Christophe Chantepy intègre le Conseil d'État en 1986 à sa sortie de l'ENA (promotion Denis Diderot). Au cours de sa carrière au Conseil d'État, Christophe Chantepy a occupé différents postes au sein des sections administratives et de la section du contentieux. Commissaire du gouvernement de 1995 à 1997, puis plusieurs fois assesseur (2003-2006 ; 2007-2009 ; 2014-2015 ; 2019), il a aussi été président de la 1ère sous-section de 2010 à 2012 et président de la 3ème chambre entre 2019 et 2021. Du côté des sections administratives, il a travaillé à la section sociale de 1994 à 1997, de 2003 à 2006, de 2007 à 2009 et de 2014 à 2015.

En dehors du Conseil d'État, il a notamment été conseiller technique au cabinet du Premier ministre de 1991 à 1993, directeur de cabinet de la ministre déléguée à l'enseignement scolaire puis du ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État de 1997 à 2002, directeur de cabinet du Premier ministre de 2012 à 2014 avant de devenir ambassadeur de la République française en Grèce de 2015 à 2019.



Mélanie Joder

Directrice du budget

Diplômée de l'Ecole nationale d'administration (promotion « Romain Gary »), Mélanie Joder intègre l'Inspection générale des finances en 2005. Chargée de mission auprès du chef du service de l'Inspection générale des finances (2008-2009), elle est ensuite nommée à la direction du budget en tant que cheffe du bureau des lois de finances (2009-2010), puis cheffe du bureau de la justice et des médias (2010-2011). Elle devient conseillère de synthèse budgétaire au cabinet du Ministre du budget et des comptes publics (2011-2012) puis sous-directrice de la synthèse des finances publiques de la direction du budget (2012-2015).

Nommée directrice générale déléguée de l'établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie (2015-2019), elle devient ensuite directrice des affaires financières du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle est directrice du budget depuis 2021.

INTERVENANTS

Hors table ronde



Claire Landais

Secrétaire générale du Gouvernement

Diplômée de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion « Averroès » 1998-2000), Claire Landais est nommée auditrice de 2ème classe au Conseil d'État en 2000, puis maître des requêtes en 2003. Elle est ensuite co-responsable du centre de documentation (2004-2007) puis commissaire du gouvernement près l'assemblée du contentieux et les autres formations de jugement du Conseil d'État (2007-2008).

Elle devient directrice des affaires juridiques du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2008-2010) puis rapporteur public près l'assemblée du contentieux et les autres formations de jugement du Conseil d'État (2010-2012). Elle est ensuite nommée directrice des affaires juridiques au secrétariat général pour l'administration du ministère de la Défense (2012-2017). Conseillère d'État depuis 2015, elle réintègre cette institution en 2017. En 2018, elle est nommée secrétaire générale de la Défense et de la Sécurité nationale, puis secrétaire générale du gouvernement en 2020.



Jérôme Fournel

Directeur général des finances publiques

Diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales de Paris, d'un DEA en droit public et de l'Ecole nationale d'administration (ENA), Jérôme Fournel commence sa carrière à la direction du budget en 1995. Il y occupe le poste d'adjoint au chef de bureau dans le secteur de la recherche et de la politique spatiale avant de rejoindre le secteur des transports. Il rejoint ensuite en 1999 le Fonds monétaire international où il mène des travaux économiques au siège de l'organisation et participe à de nombreuses missions à l'étranger. En 2002, il devient conseiller du ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche avant d'être conseiller auprès du Premier ministre, d'abord pour les affaires budgétaires (2004-2005), puis chef de file de la cellule économique (2005-2007).

Jérôme Fournel devient directeur général des douanes et des droits indirects (2007-2013). Il rejoint l'Inspection générale des finances en 2013 et préside le conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme à partir de 2015. En mai 2017, il est nommé directeur de cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics et devient directeur général des finances publiques en mai 2019.

INTERVENANTS

Table ronde n°1



Serge Barichard

Premier avocat général près la Cour des comptes

Après avoir débuté sa carrière comme attaché, puis conseiller d'administration scolaire et universitaire, Serge Barichard intègre l'Ecole nationale d'administration (promotion Victor Hugo, 1989-91), puis devient conseiller à la chambre régionale des comptes du Centre. Il est secrétaire général adjoint de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg de 1996 à 1999, puis retrouve la chambre régionale des comptes du Centre pour assurer les missions de commissaire du gouvernement. Il est intégré à la Cour des comptes en 2004 comme conseiller référendaire, d'abord à la troisième chambre, où il est successivement responsable du secteur de l'enseignement supérieur puis de celui de la jeunesse et des sports, puis à la sixième chambre où il participe notamment à l'élaboration du rapport annuel sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. Il devient conseiller maître délégué dans les fonctions d'avocat général de 2017 à 2021. Il occupe depuis 2021 la fonction de Premier avocat général à la Cour des comptes. Au cours de sa carrière, il a occupé de nombreuses fonctions accessoires, dont celles de rapporteur à la Commission des comptes de campagne et des financements politiques, au comité d'enquête sur le coût et le rendement des services publics, et auprès de la Cour de discipline budgétaire et financière.

Il est l'auteur du fascicule « *Cour des comptes* » du jurisclasseur administratif, et co-auteur avec Catherine Hirsch, Procureure générale honoraire, d'un article sur « *Le ministère public près les juridictions financières au service de l'ordre public financier* » paru en mai 2021 dans la *RFFP*.



Marie-Odile Allard

Présidente de section à la chambre du contentieux

De formation en économie et statistiques, Marie-Odile Allard est magistrate financière depuis 2007, après un parcours professionnel diversifié dans de grandes entreprises publiques.

Rapporteur à la chambre régionale des comptes Provence Alpes Côte d'Azur, puis à celle d'Auvergne-Rhône-Alpes, elle a notamment exercé les fonctions de procureur financier, près la CRC d'Auvergne-Rhône-Alpes puis près la CRC d'Occitanie.

Ses fonctions au ministère public l'ont particulièrement sensibilisée aux enjeux de régularité et de probité, pour prévenir ou sanctionner le mésusage des deniers publics et garantir l'ordre public financier. Elle rejoint en janvier 2023 la nouvelle chambre du contentieux en qualité de présidente de section pour participer à la mise en oeuvre du nouveau régime de la responsabilité financière des gestionnaires publics.

INTERVENANTS

Table ronde n°1



Gilles Miller

Conseiller maître à la troisième chambre de la Cour des comptes - Vice-président du comité juridictionnel des juridictions financières

Gilles Miller est diplômé de l'IEP de Paris, titulaire d'une maîtrise en droit est ancien élève de l'ENA (promotion Solidarité 1981-1983). Il commence sa carrière à la chambre des comptes de Nord-Pas-de-Calais (aujourd'hui des Hauts-de-France) qu'il quitte en 1990 pour un détachement à la chambre de commerce et d'industrie de Paris. En 1993, de retour dans les juridictions financières, il exerce les fonctions du ministère public (commissaire du gouvernement) auprès de la chambre de Picardie. Président de section, en 1997, il rejoint à nouveau la chambre de Nord-Pas-de-Calais, avant de revenir au ministère public, en 2001, en qualité de premier commissaire du gouvernement près la chambre des comptes d'Île-de-France.

Nommé à la Cour des comptes en juillet 2005, pour exercer la présidence de la chambre des comptes de Haute-Normandie, il est nommé conseiller-maître en 2012 en même temps qu'il est délégué dans les fonctions d'avocat général à la Cour des comptes. En 2017, il rejoint la troisième chambre de la Cour (Education et recherche, éducation, culture), dont il préside la section contentieuse jusqu'en 2021. Il est par ailleurs membre de la Cour de discipline budgétaire et financière en 2018 jusqu'à sa disparition le 1er janvier 2023. Depuis cette date, il est affecté à la troisième chambre et à la chambre du contentieux et il préside la formation restreinte du comité juridictionnel, qui constitue le comité de jurisprudence de la Cour.

Auteur de *La Chambre régionale des comptes de Haute-Normandie : un juge pour les comptes publics à Rouen, hier et aujourd'hui*, paru à l'occasion du bicentenaire de la Cour des comptes, il a publié des contributions dans *l'Actualité juridique Droit administratif* (chronique des CRTC entre 1998 et 2012) et plus récemment dans la *Revue française des finances publiques*.



Thierry Savy

Conseiller maître à la première chambre de la Cour des comptes

Thierry Savy a débuté sa carrière en 1992 en tant que commissaire de la Marine nationale. Il rejoint la Cour des comptes en 2006 où il est intégré comme auditeur. Il a ensuite évolué au sein de la Cour, occupant successivement les fonctions de conseiller référendaire de 2007 à 2020, puis de conseiller maître à partir de 2020. Au-delà de ses responsabilités à la Cour des comptes, Thierry Savy a été secrétaire général du Conseil des ventes volontaires (CVV) de meubles aux enchères publiques de 2010 à 2013.

Il a également occupé le poste de directeur des services financiers de l'Institut de France et des académies de 2013 à 2015. Il est secrétaire général de la Cour de discipline budgétaire et financière (CDBF) de 2017 à 2022, puis est nommé membre de la Cour d'appel financière en 2023. Cette nouvelle responsabilité témoigne de sa compétence et de son expertise dans le domaine juridique et financier.

INTERVENANTS

Table ronde n°1



Christophe Pierucci

Professeur de droit public à l'université de Strasbourg

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, titulaire d'un doctorat en droit public de la Faculté de droit de Strasbourg et de l'habilitation à diriger des recherches, obtenue à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Christophe Pierucci a dirigé pendant plusieurs années le Master 2 « Droit et gestion financière des collectivités publiques » de l'École de droit de la Sorbonne. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages juridiques, traitant principalement du droit des finances publiques. Sa thèse de doctorat a porté sur la Cour de discipline budgétaire et financière. Il est par ailleurs membre du Conseil national des universités (MESR).

Membre du comité de rédaction de la *Revue française de finances publiques* et du comité scientifique de la revue **Gestion & finances publiques**, il dirige le Groupe de recherche sur la dette publique de Fondafip et a coordonné à ce titre l'ouvrage Connaitre la dette publique (LGDJ-Lextenso, 2021). Son Manuel de finances publiques est publié aux Presses universitaires de France (2^e édition 2022).

INTERVENANTS

Table ronde n°2



Stéphanie Damarey

Professeure agrégée de Droit public
Université de Lille

Docteur en droit public de l'Université de Lille, Stéphanie Damarey a soutenu une thèse consacrée au « *Juge administratif, juge financier* », honorée du Prix de thèse de la Cour des comptes en 1999.

A la suite d'un contrat doctoral (1995-1998), elle est attachée temporaire d'enseignement et de recherche (1998 – 2000) puis maître de conférences (2000-2014). Habilitée à diriger des recherches en 2003, elle est professeure agrégée de droit public depuis 2014. Ses travaux de recherche portent sur le droit public financier et plus particulièrement sur les juridictions financières. Auteur de nombreux ouvrages, articles et commentaires, sa production scientifique se distingue par la publication de sa thèse dans la Nouvelle collection des thèses aux éditions Dalloz (2000), un manuel de *Droit public financier* dans la collection des Précis Dalloz (2ème éd. 2021), une chronique de jurisprudence financière publiée dans le *Bulletin Juridique des Collectivités Territoriales* et une chronique des juridictions financières à paraître à compter de janvier 2024 au JCP Adm. Ce dernier projet éditorial ambitionne de rassembler les contributions de magistrats financiers et d'universitaires pour une approche des missions juridictionnelles et non juridictionnelles du juge financier. Elle a également rédigé de nombreux articles et commentaires de jurisprudence qui ont précédé et accompagné les différentes réformes qui ont jalonné la vie des juridictions financières depuis une vingtaine d'années.



Sébastien Kott

Professeur de droit public - Délégué à la stratégie de recherche à l'Institut national du service public (INSP)

Professeur de droit public, Sébastien Kott est, depuis février 2023, délégué à la stratégie de recherche de l'Institut national du service public (INSP), où il dirige notamment le projet de recherche « Décrire et expliquer la dette publique ».

Docteur en droit public de l'Université Paris Nanterre, Sébastien Kott a été chercheur contractuel au bureau Histoire et Recherche du ministère de l'Economie, des finances et de l'industrie, de 1996 à 2000. Construisant une approche historique de la fonction budgétaire, sa thèse de doctorat, intitulée « Le contrôle des dépenses engagées, évolutions d'une fonction », a été honorée en 2001 du prix de thèse de la Cour des comptes. Maître de conférences à l'université Paris Nanterre (2002-2014), il y a poursuivi ses travaux de recherche consacrés à une approche juridique de la gestion publique, titre de son habilitation à diriger des recherches. Sébastien Kott, est depuis 2014, professeur de droit public à l'Université de Poitiers, d'où il a dirigé le projet de recherche sur les interactions entre droit et comptabilité publique en collaboration avec le Conseil de normalisation des comptes publics. Tout au long de sa carrière, Sébastien Kott a revendiqué une approche interdisciplinaire en finances publiques. Il est par ailleurs membres des comités d'histoire de la Cour des comptes et du ministère des Finances.

INTERVENANTS

Table ronde n°2



Nicolas Groper

Avocat général près la Cour des comptes
et près la Cour d'appel financière

Diplômé en droit, puis de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'École nationale d'administration (promotion « Copernic », 2000-2002), Nicolas Groper rejoint la Cour des comptes comme auditeur. Il exerce notamment les fonctions de rapporteur, puis de secrétaire général près de la Cour de discipline budgétaire et financière (2003-2008). Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France au Niger (2008-2011), premier conseiller à l'ambassade de France à N'Djamena (2011 à 2014), puis à celle de Ouagadougou (2016-2019), il a été directeur de cabinet de la secrétaire générale de la Francophonie, en 2019. Nommé conseiller maître à la Cour des comptes, en 2018, il est également membre de la Commission nationale des sanctions (2021). Depuis le 1er janvier 2022, il occupe les fonctions d'avocat général à la Cour des comptes.

Co-auteur des *Grands arrêts de la jurisprudence financière* et auteur de l'ouvrage *Responsabilité des gestionnaires publics devant le juge financier* (2009, Dalloz), il a publié de nombreux articles et chroniques de jurisprudence, en particulier à *l'Actualité juridique Droit administratif*.



Maïa Virgin

Secrétaire générale de la Cour des comptes

Elève à l'École nationale d'administration (promotion Simone Veil, 2004-2006), Maïa Virgin intègre la Cour des comptes en 2006 comme auditrice. Devenue conseillère référendaire en 2011 elle débute une carrière au sein de l'audiovisuel public devenant secrétaire générale de la chaîne parlementaire-Public Sénat en 2011. Elle occupe successivement les postes de directrice de cabinet du président-directeur général (2014-15) puis de secrétaire générale (2015-18) à Radio France. En 2018, elle est directrice des affaires publiques de Paris 2024. Elle entre ensuite en 2019 au cabinet du premier Ministre en tant que conseillère, chef de pôle culture, communication, et régulation numérique.

Depuis 2022, Maïa Virgin occupe la fonction de secrétaire générale à la Cour des comptes. Elle est par ailleurs membre du conseil d'administration de l'établissement public du musée du Louvre depuis 2020.

INTERVENANTS

Table ronde n°2



Sophie Mahieux

Directrice régionale des finances publiques
d'Ile-de-France

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Sophie Mahieux est affectée à la direction du Budget en 1983, à sa sortie de l'ENA (promotion "Solidarité" 1981-1983). Administratrice civile, elle devient adjointe au chef du bureau de l'urbanisme et du logement à la direction du budget du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie en 1983. En 1987, elle est mise à la disposition du Contrôle d'État, au titre de la mobilité et rejoint Gas de France. En 1989, Sophie Mahieux devient conseillère technique au cabinet du ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, chargé du Budget (Michel Charasse). En 1991, elle rejoint le cabinet du Premier ministre (Edith Cresson, puis Pierre Bérégovoy) comme conseillère technique.

Elle retrouve la direction du Budget en 1993, et devient sous-directrice de la troisième sous-direction (Économie et Finance – Budget – Justice - Premier ministre - Éducation nationale - Jeunesse et Sports-Culture). En 1995, elle prend la tête de la première sous-direction du Budget (politique budgétaire et son exécution, synthèse budgétaire, développement du contrôle de gestion dans l'administration, modernisation et l'informatique).

En 2000, Sophie Mahieux devient directrice du cabinet du secrétaire d'État au Budget (Florence Parly), et directrice adjointe du cabinet du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (Laurent Fabius), chargée du pôle budget, fiscalité et gestion publique. De 2000 à 2002, Sophie Mahieux est directrice du Budget. De 2003 à 2007, elle est payeur général du Trésor. De 2006 à 2007, elle exerce les fonctions de contrôleur budgétaire et comptable du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique. En 2007, elle devient agent comptable de l'Établissement public national de financement des retraites de La Poste. De 2007 à 2013, elle dirige le service à compétence nationale, l'« Opérateur national de paye » (ONP). De 2013 à 2016, Sophie Mahieux est directrice générale du Crédit municipal de Paris. Depuis 2016, Sophie Mehieux est directrice départementale des finances publiques du Val-d'Oise. De 2007 à 2013, elle dirige le service à compétence nationale, l'« Opérateur national de paye » (ONP). De 2013 à 2016, Sophie Mehieux est directrice générale du Crédit municipal de Paris.

En 2016, Sophie Mahieux devient directrice départementale des finances publiques du Val-d'Oise. Elle dirige la Direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France depuis décembre 2022.



Marie-Noëlle Gérain-Breuzard

Directrice du Centre national de gestion (CNG)
des praticiens hospitaliers et des personnels
de direction de la fonction publique hospitalière

Titulaire d'un master en droit privé de l'université Paris 2 Panthéon-Assas, diplômée de l'Ecole des hautes études en santé publique, Marie-Noëlle Gérain Breuzard a occupé plusieurs postes de direction des ressources humaines à l' Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. Elle a préparé le projet ressources humaines du futur Hôpital Européen Georges Pompidou avant d'y exercer en tant que DRH. Elle a ensuite pris des fonctions de chef d'établissement à l'APHP (Hôpital Joffre Dupuytren, Hôpital Trousseau- la Roche Guyon) avant d'être nommée directrice générale de l'hôpital de Créteil. En 2014 elle est nommée directrice générale du centre hospitalier universitaire de Tours et est élue présidente de la Conférence des Directeurs Généraux de CHU en mai 2020. Elle est aujourd'hui directrice générale du Centre National de Gestion, où elle pilote un projet de transformation managériale ambitieux.

INTERVENANTS

Table ronde n°2



Emmanuel Glimet

Président de section à la quatrième chambre
de la Cour des comptes

Emmanuel Glimet intègre la Cour des comptes comme auditeur à sa sortie de l'Ecole nationale d'administration (promotion Victor Hugo, 1989-1991). Après avoir été chargé de mission auprès du Premier président de 1993 à 1995, il devient conseiller référendaire en 1994. Il est de 1995 à 2002 chef du bureau des échanges de services, puis de l'assurance-crédit à la Direction des relations économiques extérieures (DREE). Il est ensuite conseiller technique chargé des affaires économiques internationales au cabinet du Premier ministre de 2002 à 2005. Il est chef de service à la Direction générale du Trésor et de la politique économique (DGTE) de 2005 à 2008.

Emmanuel Glimet a également exercé les fonctions de directeur de cabinet d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, et directeur adjoint du cabinet de Christine Lagarde, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, de 2008 à 2010.

Son expérience l'a ensuite mené à être directeur du financement européen au groupe General Electric (GE) à Bruxelles de 2010 à 2012.

Depuis 2012, il est conseiller-maître à la Cour des comptes, et préside depuis 2021, la section Intérieur, à la quatrième chambre de la Cour des comptes. Depuis 2022, il anime au sein des juridictions financières la communauté des correspondants « *Régularité* », chargés d'aider à la mise en place du nouveau régime de responsabilité.

Il est également depuis 2022 président du Comité d'orientation du fonds stratégique pour le développement de la presse.

INTERVENANTS

Table ronde n°3



Céline Husson-Rochcongar

Directrice de la recherche de l'Institut national du service public (INSP)

Diplômée de l'Institut des Hautes Études Européennes, Céline Husson-Rochcongar est docteure en droit public des Universités de Genève et de Strasbourg et titulaire d'une habilitation à diriger des recherches. Directrice de la recherche de l'INSP depuis octobre 2022, elle était précédemment maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne, où elle a dirigé pendant 12 ans l'axe de recherche Normes et réflexivités du Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, épistémologie et sciences sociales (UMR CNRS 7319). Elle est également chercheure associée au Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques de l'Université Panthéon-Assas. Directrice de l'Institut de préparation à l'administration générale d'Amiens de 2015 à 2019, elle y a implanté une classe préparatoire intégrée de l'Institut régional d'administration de Lille, dont elle a été membre du Conseil d'administration. Elle a également été vice-présidente de la Conférence nationale des directeurs des Instituts et Centres de préparation à l'administration générale, déléguée à l'égalité des chances, et référente laïcité pour l'Université de Picardie. Ses travaux portent sur les valeurs de la République et la démocratie européenne, sur la place de l'intérêt général dans la transformation publique et sur les relations de l'État avec le citoyen, le contribuable et l'usager, à travers les problématiques budgétaires, fiscales et comptables. Consacré à *La légitimité en finances publiques*, son dernier ouvrage présente les travaux interdisciplinaires du groupe de recherche international qu'elle dirige depuis 2018 en théorie des finances publiques.



Jean-François Bohnert

Procureur de la République financier
près le Tribunal de grande instance de Paris

Titulaire d'une maîtrise en droit, Jean-François Bohnert est nommé auditeur de justice en 1984. Substitut du procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Strasbourg (1986-1993), il est ensuite détaché auprès du ministère de la Défense (1993-1998) avant d'être nommé magistrat de liaison auprès du ministère de la Justice d'Allemagne et parallèlement à l'ambassade de France à Bonn puis à Berlin (1998-2001). Il devient premier substitut à l'administration centrale du ministère de la Justice en 2001 avant d'être mis à disposition en qualité de suppléant du représentant de la France auprès de l'Unité de coopération judiciaire Eurojust à La Haye (2003-2007). Procureur de la République adjoint près le Tribunal de grande instance de Dijon (2007-2010), il est ensuite nommé avocat général près la Cour d'appel de Bourges (2010-2012) puis procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Rouen (2013-2016). Jean-François Bohnert devient procureur général près la Cour d'appel de Reims en janvier 2016. Il exerce les fonctions de procureur de la République financier près le Tribunal judiciaire de Paris depuis octobre 2019.

INTERVENANTS

Table ronde n°3



Olivier Christen

Directeur des affaires criminelles et des grâces

Titulaire d'un DEA de droit privé, Olivier Christen entre en 1997 à l'Ecole nationale de la magistrature, puis débute sa carrière en 1999 comme juge d'instruction au tribunal de Pontoise. Il rejoint ensuite la Chancellerie en 2002 puis le secrétariat général du Gouvernement en tant qu'adjoint au chef du service de la législation et de la qualité du droit en 2004. En 2007, il est nommé vice-président chargé de l'instruction au tribunal de Bobigny puis secrétaire général de cette juridiction. En 2010, il devient vice-procureur, chef de la section antiterroriste du parquet de Paris. Entre 2014 et 2016 il exerce les fonctions de sous-directeur de la justice pénale spécialisée à la direction des affaires criminelles et des grâces. Il est alors nommé conseiller technique puis conseiller justice au cabinet du Premier ministre. Il retourne en 2017 au parquet de Paris en qualité de procureur adjoint. En juillet 2019, il devient directeur-adjoint du cabinet de la garde des Sceaux, ministre de la Justice. Olivier Christen est nommé directeur des affaires criminelles et des grâces en septembre 2020.



Mattias Guyomar

Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH)

Mattias Guyomar devient rapporteur près la section du contentieux du Conseil d'État à sa sortie de l'ENA en 1996 (promotion Victor Schoelcher 1994-1996). Secrétaire général de la Commission des sondages de 1998 à 2020, Mattias Guyomar est responsable du Centre de documentation et de coordination du Conseil d'État de 1999 à 2002. En parallèle de ces fonctions, il est désigné rapporteur général du Haut Conseil à l'intégration de 1999 à 2002. Commissaire du gouvernement puis rapporteur public près la section du contentieux et le Tribunal des conflits (2002-2011), il est nommé en 2011 assesseur à la sixième chambre puis à la dixième chambre de la section du contentieux du Conseil d'État, chambre qu'il préside de 2016 à 2020. Il est également juge des référés du Conseil d'État, de 2011 à 2020. Il est élu en 2020 juge à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) au titre de la France pour un mandat de 9 ans. Il a par ailleurs été membre de la CDBF et rapporteur général de la commission supérieure de codification.

Au cours de sa carrière, il a notamment été maître de conférences à Sciences Po Paris et à l'ENA de 1996 à 2007, professeur associé de droit public à l'université Paris Sud et professeur associé Paris-II - Panthéon-Assas.

INTERVENANTS

Table ronde n°3



Alice Bossiere

Avocate générale près la Cour des comptes

Ancienne élève de l'ENS Ulm, Alice Bossière est diplômée d'un master d'études hispaniques, de Sciences Po et de l'ENA (promotion Jean-Jacques Rousseau, 2010-2011).

Elle intègre la Cour des comptes en 2012 en tant qu'auditrice. Après avoir occupé le poste de responsable des enquêtes d'initiative auprès de la Média-trice européenne à Bruxelles de 2016 à 2017, elle rejoint la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) comme secrétaire générale adjointe de 2018 à avril 2021.

Elle rejoint ensuite la Cour des comptes, d'abord à la quatrième chambre puis au Parquet général où elle exerce les fonctions d'avocate générale depuis décembre 2021



Marie-Aimée Gaspari

Préfète de la Mayenne

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et titulaire d'une maîtrise de droit privé, Marie-Aimée Gaspari intègre l'Ecole nationale de la magistrature en 1997. Elle débute sa carrière comme substitut du procureur de la République, d'abord au parquet de Marseille, puis à Nanterre, de 1999 à 2002. Elle occupe de 2002 à 2004 un poste au bureau du droit économique et financier à la direction des affaires criminelles et des grâces.

De 2004 à 2007, Marie-Aimée Gaspari est substitut du procureur de la République au pôle économique et financier du parquet de Paris, avant d'être nommée vice-procureure, cheffe de la division économique et financière, du parquet de Nanterre en 2007.

Elle rejoint en 2012 la Cour des comptes en tant que chargée de mission au parquet général.

En 2015, elle intègre le corps des conseillers référendaires de la Cour des comptes et est affectée à la quatrième chambre. Elle est ensuite nommée présidente de la chambre régionale des comptes Occitanie en 2021, avant de rejoindre l'administration préfectorale en tant que préfète de la Mayenne le 6 février 2023.

INTERVENANTS

Table ronde n°4



Gwladys de Castries

secrétaire générale adjointe de la Cour des comptes

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, Gwladys de Castries intègre l'Institut national des études territoriales (INET) en 2008. Elle débute sa carrière au conseil général de Seine-Saint-Denis, où elle assume diverses responsabilités, dont celle de cheffe du service affaires générales de la direction des systèmes d'information de 2010 à 2012, de directrice-adjointe puis directrice des bâtiments et de la logistique 2012 à 2017.

En 2017, Gwladys de Castries rejoint la Cour des comptes comme rapporteure extérieure à la quatrième chambre puis devient conseillère référendaire en 2022. Elle a exercé les fonctions de responsable du secteur Premier ministre puis du secteur Sécurité, en charge plus particulièrement des travaux relatifs aux forces de sécurité intérieure. Depuis juin 2022, elle assume la fonction de secrétaire générale adjointe de la Cour des comptes



Jean-Yves Bertucci

Président de la chambre du contentieux

Jean-Yves Bertucci, est diplômé de l'École nationale d'administration (promotion Léonard de Vinci, 1983-1985). Il débute sa carrière à la Cour des comptes en tant qu'auditeur en 1985.

Il est rapporteur à la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) de 1988 à 1989.

Il préside ensuite la chambre régionale des comptes de la Réunion (1989-93), puis de Picardie (1993-98). Il rejoint le parquet général en 1998 comme avocat général puis occupe le poste de premier avocat général de 2002 à 2007.

Il devient ensuite président de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France (2007-13).

De 2013 à 2018, il préside la Mission permanente d'inspection des chambres régionales et territoriales des comptes. En parallèle il est membre de la Cour de discipline budgétaire et financière de 2014 à 2021. Il est nommé président de la septième chambre, devenue chambre du contentieux, en 2021.

Il est co-auteur des *Grands arrêts de la jurisprudence financière* (LGDJ, 2019)

INTERVENANTS

Table ronde n°4



Ariane Meynaud-Zeroual

Maître de conférences en droit public
à l'Université Paris Panthéon-Assas

Docteur en droit public de l'Université Paris Panthéon-Assas, Ariane Meynaud-Zeroual est maître de conférences en droit public depuis 2017 dans cette même université. Dans le prolongement de sa thèse de doctorat portant sur « *L'office des parties dans le procès administratif. Contribution à une émancipation du droit du procès administratif* », elle s'est livrée à plusieurs études et commentaires dans le champ du contentieux administratif et du droit processuel, avant d'être associée au manuel de *Contentieux administratif* de Mattias Guyomar et Bertrand Seiller. Par ailleurs, Ariane Meynaud-Zeroual enseigne et écrit régulièrement en contentieux et droit de l'urbanisme.



René Sève

Directeur des Archives de philosophie du droit

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, docteur en droit, René Sève a commencé sa carrière comme enseignant de philosophie et de théorie du droit à l'université de Paris-II et à l'Ecole normale supérieure, puis professeur associé aux universités de Neufchâtel et de Dartmouth, avant d'être professeur à l'université de Clermont-II puis directeur de recherche au CNRS. Conseiller technique pour les relations internationales au cabinet de Roger Fauroux au ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire de 1990 à 1991), il est conseiller technique pour les affaires européennes et le Proche et Moyen-Orient au cabinet de Dominique Strauss-Kahn au ministère de l'Industrie (1991-1993). De 1993 à 1996 il est directeur de recherche au laboratoire de sociologie juridique de l'université de Panthéon-Assas puis directeur des affaires européennes de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) en 1996-1997. Il devient en 1997 conseiller technique puis directeur des cabinets de Jacques Dondoux puis de François Huwart au secrétariat d'Etat au Commerce extérieur (de juillet 1997 à avril 2002), tout en étant parallèlement conseiller auprès de Dominique Strauss-Kahn, Christian Sautter puis Laurent Fabius, au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Nommé en 2002 contrôleur d'Etat, il est chef de la mission de contrôle économique et financier des sociétés du service public de la radio et de la télévision et de la mission « cinéma et opérateurs culturels », avant d'être nommé contrôleur budgétaire et comptable du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (2005-2007), du ministère de la Justice (2010-2014 et 2020-2022) et des ministères de l'Intérieur et des Outremer (2014-2020). De 2007 à 2010 il est directeur général du Centre d'Analyse stratégique (aujourd'hui France Stratégie). Auteur d'ouvrages d'histoire et de théorie du droit, il est directeur des *Archives de Philosophie du Droit* depuis 1985 et a dirigé à ce titre des ouvrages collectifs portant notamment sur la globalisation, le transhumanisme, la justice prédictive, le principe de précaution, l'ordre public, les professions de juge et d'avocat.

INTERVENANTS

Table ronde n°4



François Molinié

Avocat auprès du Conseil d'État et de la Cour de cassation, président de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

François Molinié est avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Ancien premier secrétaire de la conférence du stage des avocats aux Conseils, il est actuellement le président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Il est également vice-président de la Société de législation comparée.

Parallèlement à son activité professionnelle, il effectue de nombreuses missions pour l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Il est, notamment, membre du bureau d'aide juridictionnelle de la Cour de cassation (2006-2012), chargé d'enseignements de l'Institut de formation et de recherche des avocats aux conseils (Ifrac) (2012-2016) et délégué de l'Ordre pour la mise en place de la dématérialisation des procédures devant le Conseil d'Etat et la Cour de cassation (2006-2016). Ancien membre du conseil de l'Ordre, il est élu président de l'Ordre en 2020 ; il a pris ses fonctions le 1er janvier 2021.



Florent Gaullier-Camus

Avocat au barreau de Bordeaux,
associé du cabinet MAJELE Avocats

Docteur en droit public, qualifié aux fonctions de maître de conférence, Florent Gaullier-Camus avocat au barreau de Bordeaux est chargé d'enseignement en finances publiques au sein des universités de Bordeaux, Lille et de Haute-Alsace.

Il est l'auteur d'une thèse soutenue en décembre 2018 sur « *La responsabilité financière des gestionnaires publics* » et récompensée de trois prix de thèse (prix spécial de la Cour des comptes, prix de thèse de la Société Française de Finances Publiques et prix de thèse Sorbonne-Finances Publiques). Il est membre du comité de rédaction de la revue *Gestion & Finances publiques*.

TEXTES ET JURISPRUDENCE RELATIVE AU NOUVEAU RÉGIME DE RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE DES GESTIONNAIRES PUBLICS

Textes

Ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics modifiant le code des juridictions financières à compter du 1er janvier 2023

Décret n° 2023-520 du 29 juin 2023 portant application des mesures de simplification et d'harmonisation des procédures de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et diverses dispositions d'actualisation du code des juridictions financières

Décret n° 2022-1604 du 22 décembre 2022 relatif à la chambre du contentieux de la Cour des comptes et à la Cour d'appel financière et modifiant le code des juridictions financières

Décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics

Arrêts

CC, 11 mai 2023, n° S-2023-0604, *Société Alpexpo*

Stéphanie Damarey. Première application du nouveau régime de responsabilité financière des gestionnaires publics. *Semaine juridique Administrations et collectivités territoriales*, 2023.2210.

Xavier Vandendriessche. La Cour des comptes s'empare de la responsabilité financière des gestionnaires publics. *Actualité juridique Droit administratif*, 2023.1511.

Jérôme Dietenhoeffer. Première application du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics. *Contrats et marchés publics*, n° 8-9, Août-septembre 2023, p. 25.

Guy Durand. La (nouvelle) chambre du contentieux de la Cour des comptes rend son premier arrêt, issu du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics. *Actualité juridique Collectivités territoriales*, 2023, p. 512.

CC, 31 mai 2023, n° S-2023-0667, *Commune d'Ajaccio*

Talip Dogan. La responsabilité financière du gestionnaire public en raison de l'inexécution d'une décision de justice. *Actualité juridique Collectivités territoriales*, n° 7-8, 21 juillet 2023, p. 423.

Stéphanie Damarey. Condamnation d'un élu local pour inexécution d'une décision de justice. *Semaine juridique Administrations et collectivités territoriales*, n° 34, 28 août 2023, 2252.

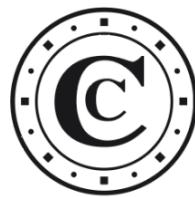
Nicolas Péhau, Luca Vergallo. *Des infractions financières pour que force reste à la loi ?*. *Actualité juridique Droit administratif*, n° 34, 16 octobre 2023, p. 1832.

CC, 10 juillet 2023, n° S-2023-0858, *Centre hospitalier Sainte-Marie à Marie-Galante*

Omar Yahia. Chambre du contentieux de la Cour des comptes : première application à l'hôpital. *Finances hospitalières*, n° 182, Septembre 2023.

Nicolas Péhau, Luca Vergallo. *Des infractions financières pour que force reste à la loi ?*. *Actualité juridique Droit administratif*, n° 34, 16 octobre 2023, p. 1832.

CC, 20 octobre 2023, n° S-2023-1184, *Régie régionale des transports des Landes*



INSP
Institut national
du service public



Cour des comptes
13, rue Cambon
75100 Paris Cedex 01
T 01 42 98 95 00
www.ccomptes.fr



INSP
2, av. de l'Observatoire
75272 Paris Cedex 06
T 01 44 41 85 00
www.insp.gouv.fr

